



BS\_2025\_47

## **DÉCISION DU BUREAU SYNDICAL**

### **Séance du 05 novembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq novembre, à neuf heures trente, se sont réunis au siège d'Atlantic'eau à NANTES, sur convocation adressée le trente octobre deux mille vingt-cinq, les membres du Bureau Syndical, sous la présidence de Monsieur Frédéric MILLET, Président d'Atlantic'eau.

**PRÉSENTS :**

MM. Frédéric MILLET, Claude CAUDAL, Raymond CHARBONNIER, Jean-Luc GREGOIRE, Jean-Marc JOUNIER, Frédéric LAUNAY, Yves TAILLANDIER, Jacques PRAUD, Mickaël DERANGEON et Edith MARGUIN.

**Secrétaire de séance : Claude CAUDAL**

**Titulaires : 12      Quorum : 7      Présents : 10      Votants : 10      Pouvoir : 0**

**PRESENT (à distance – non votant) :** Fabrice SANCHEZ

**EXCUSE :** Jean-Michel BRARD

---

### **MODIFICATION DE LA TRANCHE 2 DU PROGRAMME 2026**

Pour mémoire, la tranche 2 comprend toutes les opérations « non programmables » qui sont réalisées au moyen des accords-cadres à bons de commande de maîtrise d'œuvre et de travaux au cours de l'année N.

La tranche 2 est modifiée et complétée au fur et à mesure de l'année selon les besoins et dans le respect de l'enveloppe budgétaire votée par le Comité syndical.

Des demandes de travaux, dont la réalisation est prévue pour 2026, ont été formulées. Il est par conséquent proposé d'arrêter la tranche n°2 du programme 2026 par les opérations proposées ci-après :

Secteur	Commune	Adresse	L	Bts	Estimation en € HT	Observations
SICA	Saint-Etienne-de-Montluc	Echangeur Tournebride	650	3	280 000	<p>La DIR OUEST va réaliser le passage à 2 fois 3 voies de la RN165, à partir de fin 2026. Dans ce cadre, elle va aménager des échangeurs.</p> <p>Au niveau de Tournebride, un giratoire va être créé. Des réfections sont également prévues au niveau de la route.</p> <p>Il est proposé de renouveler le réseau amiante ciment existant (D250 de 1976) sur 650 ml. Cette conduite assure l'alimentation de la zone d'activités de Tournebride.</p> <p>La participation financière de la DIR OUEST sera étudiée dans le respect de nos règles de financement.</p>
SICA	Saint-Etienne-de-Montluc et Vigneux-de-Bretagne	Echangeur des 4 Nations	910	5	350 000	<p>La DIR OUEST va réaliser le passage à 2 fois 3 voies de la RN165, à partir de fin 2026. Dans ce cadre, elle va aménager des échangeurs.</p> <p>Au niveau des 4 Nations, un réaménagement est prévu, avec création de voies d'insertion et de décélération qui raccorderont la RD avec 2 giratoires.</p> <p>Il est proposé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dévoyer un PEHD 50 sur 150 ml pour les positionner en fonction de l'aménagement prévu,</li> <li>- de renouveler un PVC 160 sur 360 ml,</li> <li>- renforcer le départ de l'alimentation de Saint Etienne de Montluc en Fonte 250, sur 400ml, (200 AC existant),</li> <li>- déplacer le stabilisateur de pression existant si le besoin est confirmé.</li> </ul> <p>La participation financière de la DIR OUEST sera étudiée dans le respect de nos règles de financement.</p>
SICA	Malville	Echangeur du Temple de Bretagne	120	6	40 000	<p>La DIR OUEST va réaliser le passage à 2 fois 3 voies de la RN165, à partir de fin 2026. Dans ce cadre, elle va aménager des échangeurs.</p> <p>Au niveau de la sortie vers Le Temple de Bretagne, il est prévu des travaux d'aménagement de voirie et de création d'un giratoire.</p> <p>Il est proposé de renouveler le réseau PVC 110 de 1972, sur 120 ml.</p> <p>La participation financière de la DIR OUEST sera étudiée dans le respect de nos règles de financement.</p>

Secteur	Commune	Adresse	L	Bts	Estimation en € HT	Observations
GUEM	Saint Nicolas de Redon	Pont rail traversée de la Vilaine	50	0	100 000	<p>La SNCF étudie la modification du pont rail de la Vilaine, à Saint Nicolas de Redon. Une canalisation d'eau potable PEHD 315, assurant la sécurisation de Guémené depuis Redon, est fixée à la culée du pont actuel, et nécessite d'être dévoyée avant les travaux de la SNCF.</p> <p>La nouvelle canalisation, également en PEHD 315, sur environ 50ml, sera posée en tranchée ouverte entre la culée C0 et la pile P1 du pont ferroviaire (positionnement validé par la SNCF). Les travaux devront être réalisés sous protocole SNCF, en zone inondable et Natura 2000, et à proximité immédiate de la digue. Le projet nécessitait de démarrer les études dès 2024 car les travaux font l'objet de préconisations particulières (profondeur, étude de blindage, présence de la digue). Notre projet a par ailleurs été intégré au dossier environnemental porté par la SNCF. Cette opération avait initialement été intégrée à la tranche 2 du programme 2024. Il est proposé de l'intégrer à la tranche 2 du programme 2026. Les travaux sont prévus en avril 2026.</p>
						<b>770 000 Total</b>

A la suite de ces informations,

**Le Bureau syndical.**

**Vu le Code général des collectivités territoriales,**

**Vu la délibération du Comité Syndical du 18 juillet 2024 (CS\_2024\_48) portant délégation de compétences au Bureau Syndical,**

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE à l'unanimité :**

- D'ARRETER le programme de travaux 2026 – tranche 2 conformément au tableau ci-avant pour un montant de 770 000 € HT,**

- D'AUTORISER le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.
- .....

Pour extrait conforme,  
Le Président  
Frédéric MILLET

  
  
atlantic' eau  
S'ENGAGE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

BS\_2025\_47

Le Président,

➤ certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de :

- sa transmission en Préfecture le 13/11/2025
  - sa publication sur le site [www.atlantic-eau.fr](http://www.atlantic-eau.fr) le 13/11/2025
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication